

ANACIM JOKO

Revue de l'actualité de l'agence . Novembre 2024 . N° 04

TABLE RONDE : L'ANACIM INITIE DES RENCONTRES AUTOUR DES ENJEUX DU TRANSPORT AERIEN AU SENEGAL



PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA METEOROLOGIE : L'ANACIM PASSE A L'ETAPE DE LA MISE EN ŒUVRE



AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA METEOROLOGIE



Sommaire

- **Table ronde : L'ANACIM initie des rencontres autour des enjeux du transport aérien au Sénégal** 03
- **10e réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation pour la Région Afrique-Océan Indien en Afrique du Sud : Le Directeur général de l'ANACIM a présidé les travaux** 05
- **Mise en œuvre du Programme National de Sécurité (PNS) : Le PNS du Sénégal ausculté par des experts de l'OACI** 06
- **Navigation aérienne en Afrique : Dakar a accueilli la 10e réunion du Comité directeur du Programme africain des procédures de vol** 07
- **25e Anniversaire de la Décision de Yamoussoukro : Le Directeur général de l'ANACIM a représenté le Ministre Malick Ndiaye au Forum des ministres** 09
- **Le Directeur général de l'ANACIM a pris part au Conseil des AAMAC** 11
- **COP29 : La météo nationale a joué sa partition dans la délégation sénégalaise** 12
- **Plan de Développement de la Météorologie : L'ANACIM passe à l'étape de la mise en œuvre** 14
- **Hivernage 2024 : Dernière réunion élargie du GTP National** 16
- **Prévision des dérives en mer : Des prévisionnistes et agents techniques de l'ANACIM formés pour lutter contre les pollutions marines accidentelles** 17
- **Climat et Migration : Un projet lancé au Sénégal sur les migrations induites par le climat en Afrique et au-delà** 18
- **L'ANACIM a participé au Premier Salon du Tourisme de Littoral et de la Croisière (SATOLIC)** 19

TABLE RONDE : L'ANACIM INITIE DES RENCONTRES AUTOUR DES ENJEUX DU TRANSPORT AERIEN AU SENEGAL



Dans le cadre de ses missions pour le compte de l'Etat relatives à la promotion et au développement du transport aérien, l'ANACIM a organisé le mardi 19 novembre 2024 une table ronde sur le thème : « La politique des accords aériens et de son impact sur le trafic à l'AIBD ».

Dans ses propos de bienvenue, le Directeur général de l'ANACIM, après avoir salué la présence de tous ses collègues de la plateforme, des dirigeants responsables des compagnies aériennes nationales, des experts et syndicalistes, a souligné l'importance des retrouvailles des acteurs du secteur pour faire avancer les choses. Dr Diaga Basse a tout suite sur le sujet relevé la progression constante du trafic à l'aéroport international Blaise Diagne mais dit inviter les uns et les autres à un débat pour voir comment faire mieux.

Pour sa part, avant d'exposer le cadre réglementaire des accords aériens, le Directeur du Transport aérien et de la Réglementation à l'ANACIM a exposé le dynamisme de l'AIBD desservi par 25 compagnies régulières, 6 compagnies charters et 6 compagnies cargo. Selon Mouhamed Mansour Sy, le Sénégal a signé plus de 100 accords aériens avec divers pays et ces accords sont essentiels pour soutenir le développement du transport aérien, attirer de nouvelles compagnies aériennes et favoriser la croissance économique et touristique du pays. L'ANACIM avait invité deux panélistes sur le sujet du jour. L'ancien de l'ANACIM et de Sénégal Airlines, Mayoro Racine a exposé les forces, faiblesses, opportunités et menaces relatives aux accords aériens.

Sur ce dernier point, il avance par exemple le risque de voir les transporteurs nationaux écrasés ou un frein aux projets nationaux de développement d'un opérateur national fort. Le second panéliste, Naby Sylla de Transair a développé les opportunités liées au développement d'un hub aérien.

Au-delà de toutes les contributions, les directeurs généraux de la plateforme, les syndicalistes et experts ont salué l'initiative de l'ANACIM qui s'inscrit dans le concept « Airport Collaborative Decision Making (ACDM) ou la prise de décision collaborative dans les aéroports.

Dans le même sillage, Monsieur Souleymane Gueye, au nom du Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens a invité à pérenniser une telle initiative. Le Directeur du Transport aérien au niveau du ministère a souligné que toutes les réflexions seront remises à l'Autorité pour de nouvelles orientations vers l'atteinte des objectifs en matière de transport aérien déclinés dans le Programme Sénégal 2050.

Sur l'ouverture du ciel sénégalais, tous les acteurs s'accordent presque sur une chose : on peut laisser les autres venir tout en protégeant notre compagnie nationale et accompagner de façon générale les transporteurs locaux.





10E REUNION DU GROUPE REGIONAL DE SECURITE DE L'AVIATION POUR LA REGION AFRIQUE-OCEAN INDIEN EN AFRIQUE DU SUD : LE DG DE L'ANACIM A PRESIDE LES TRAVAUX

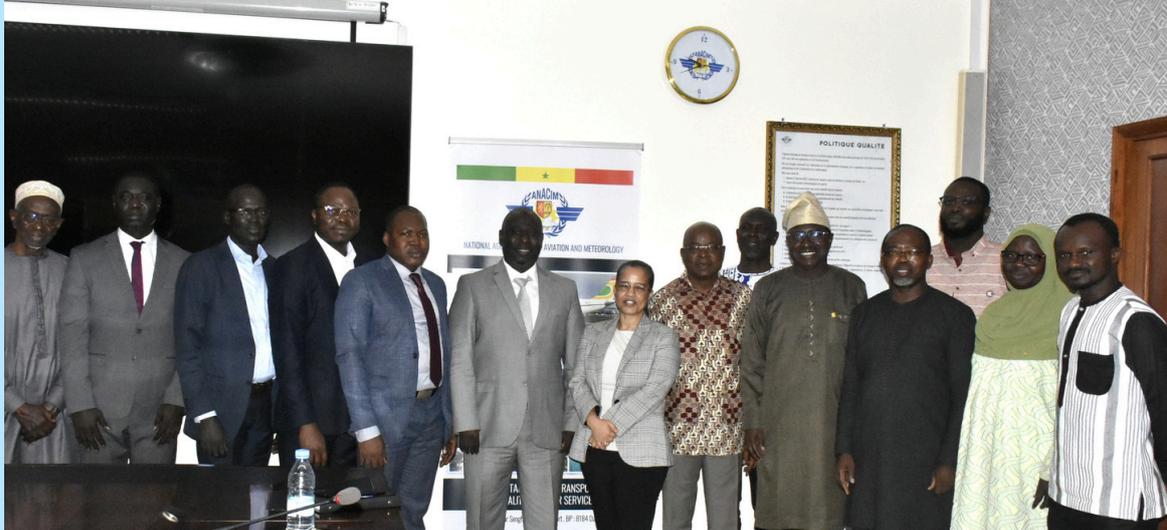
En l'absence du président du Groupe, le Directeur général de l'aviation civile de l'Ouganda, c'est Dr Diaga Basse, Directeur général de l'ANACIM et vice-président du Groupe qui a présidé les travaux.

Du 4 au 8 novembre 2024, l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) a organisé conjointement la 27e réunion du Groupe régional Afrique-Océan Indien de planification et de mise en œuvre (APIRG/27) et la 10e réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation pour la région Afrique-Océan Indien (RASG-AFI/10).

La réunion APIRG/27 a examiné entre autres les résultats des activités des organes contributeurs du Groupe, notamment les progrès réalisés dans la mise en œuvre du cadre des éléments constitutifs de base (BBB) qui décrit les fondements de tout système de navigation aérienne robuste. Quant à la réunion RASG-AFI/10, elle s'est penchée sur les questions de sécurité de l'aviation dans la Région AFI (Afrique/Océan Indien), l'état de mise en œuvre des projets liés à la sécurité, les plans régionaux de sécurité de l'aviation entre autres.

La délégation de l'ANACIM qui représentait le Sénégal à ces rencontres était composée au-delà du Directeur général, par le Directeur de la Navigation Aérienne et des Aéroports, Dibacor Séné, du Coordonnateur des activités du Programme national de Sécurité (PNS) et du Système de gestion de la Sécurité (SGS), Mamadou Niang mais aussi du Chef du Département Navigabilité à la Direction de la Sécurité des Vols, Oumar Diallo.

**MISE EN ŒUVRE
DU PROGRAMME
NATIONAL DE
SECURITE (PNS) :
LE PNS DU
SENEGAL
AUSCULTE PAR
DES EXPERTS DE
L'OACI**



C'est à travers une mission qui s'est déroulée du 18 au 22 novembre 2024 et exécutée dans le cadre du projet des programmes nationaux de sécurité (PNS) de l'OACI. Le Plan régional global de mise en œuvre pour la sécurité de l'aviation en Afrique (Plan AFI) est une initiative régionale visant à soutenir les Etats africains dans la création et la mise en œuvre des PNS. Elle comprend des activités à distance ainsi que des missions d'assistance sur site.

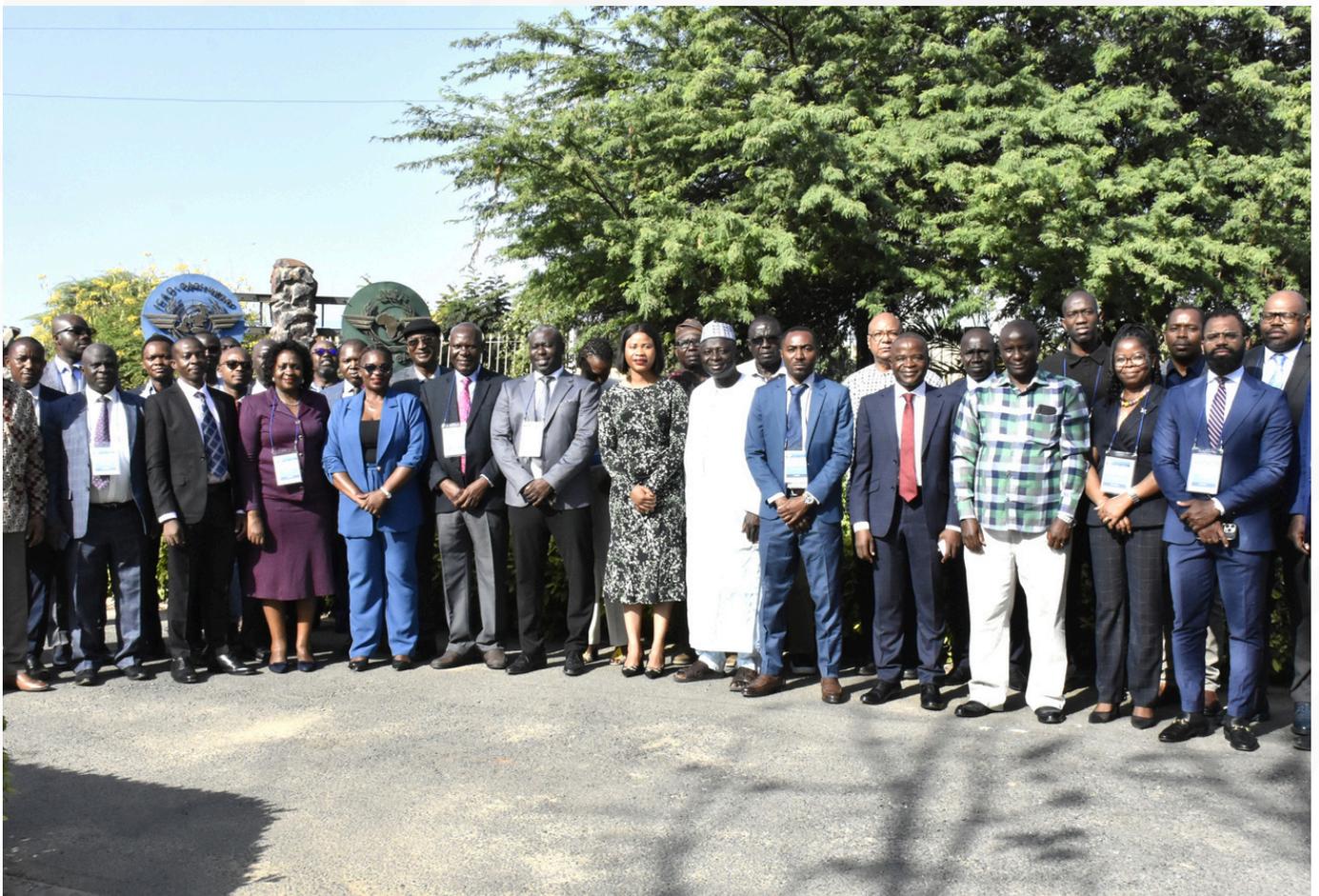
Pour soutenir la mise en œuvre du projet PNS, les bureaux régionaux dans les régions de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WACAF) et de l'Afrique orientale et australe (ESAF) ont identifié et sollicité la mise à disposition d'experts issus des Etats et d'organisations dotés d'une certaine expérience et expertise dans la mise en œuvre des PNS. Un Groupe de coordination a par conséquent été créé regroupant les experts de l'Afrique du Sud, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Kenya, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, du Rwanda, du Sénégal, du Togo, de la Zambie et des Autorités Africaines et Malgache de l'Aviation Civile (AAMAC).

Durant une semaine, les experts du bureau régional de l'OACI pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WACAF) ont entre autres soutenu la mise en œuvre du Programme national de sécurité (PNS) du Sénégal et convenir avec l'équipe du PNS du Sénégal d'un calendrier et d'un mécanisme de suivi.

A l'ouverture de la rencontre, le Directeur général de l'ANACIM, Dr Diaga Basse s'est réjoui de la collaboration avec l'OACI et a rappelé l'engagement du Sénégal à travers toutes les entités du Système de l'Aviation et des Autorités pour contribuer à l'amélioration continue de la sécurité aérienne en Afrique. Le Plan régional global de mise en œuvre pour la sécurité de l'aviation en Afrique (Plan AFI) s'inscrit dans la réalisation des objectifs du Plan mondial pour la sécurité de l'aviation (GASP).

NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE : DAKAR A ACCUEILLI LA 10E REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU PROGRAMME AFRICAIN DES PROCEDURES DE VOL

Le Programme Africain de Procédures de Vol (AFPP) a été créé dans le but d'appuyer les Etats africains dans la mise en œuvre du concept émergent de Navigation basée sur les Performances (PBN) de l'OACI lancé en 2007. Pour le Directeur général de l'ANACIM, « ce programme conçu par les africains, pour les africains, et exécuté par des africains est une source de grande fierté quant à son succès ». Dr Diaga Basse qui a prononcé le discours de bienvenue aux participants, Autorités de l'Aviation civile et experts, a rappelé que « la croissance soutenue et continue du trafic aérien, confrontée à un espace inextensible, les difficultés relatives à l'accessibilité de certains aéroports, les enjeux liés à l'environnement et la nécessité d'optimisation des coûts pour la rentabilité du transport aérien ont conduit les acteurs du secteur à repenser les opérations aériennes ».



Selon Dr Basse, c'est dans ce cadre qu'est apparu le concept de la navigation fondée sur les performances (PBN) qui constitue une révolution importante dans le domaine de la navigation aérienne et des opérations aériennes en général. Ce concept prend en compte entre autres d'abord l'utilisation sûre et optimale de l'espace aérien qui s'illustre par la réduction des espacements grâce à un taux d'intégrité en termes de positionnement amélioré ensuite une réduction des émissions atmosphériques permise par la mise en place de trajectoires optimisées à travers les opérations en montée continue (CCO) et les opérations en descente continue (CDO) et enfin une réduction des coûts d'exploitation liée également aux trajectoires optimisées et à une capacité de faire abstraction de l'utilisation et de la maintenance des aides au sol par l'introduction notamment du Système mondial de navigation par satellite (GNSS) dans les opérations.

M. Nika Mèhèza Manzi, Directeur régional adjoint du Bureau régional de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale (WACAF) au nom de M. Prosper Zo'o Minto'o, Directeur régional du Bureau a remercié le Sénégal d'avoir accepté d'accueillir l'événement. Pour lui, « c'est une démonstration claire de la reconnaissance de l'importance de l'AFPP par le Sénégal, qui est un membre actif du Programme depuis sa création en juin 2014, ici à Dakar ». Pour M. Manzi, les délibérations de cette importante réunion de Dakar, du 19 au 21 novembre 2024, aboutiront à des actions concrètes dans l'intérêt d'améliorer la sécurité aérienne, la capacité et l'efficacité de la navigation aérienne en Afrique.



25E ANNIVERSAIRE DE LA DECISION DE YAMOUSSOUKRO : LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ANACIM A REPRESENTE LE MINISTRE MALICK NDIAYE AU FORUM DES MINISTRES

Du 28 au 29 novembre 2024 s'est tenu à Brazzaville, le 25e anniversaire de la Décision de Yamoussoukro autour du thème « 25 ans de la Décision de Yamoussoukro : les étapes futures pour réaliser l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ». Le Directeur général de l'ANACIM, Dr Diaga Basse, a représenté le Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens, Monsieur Malick Ndiaye au Forum tenu par les ministres en charge des transports aériens.

Pour rappel la Décision de Yamoussoukro sur la libéralisation de l'accès aux marchés du transport aérien en Afrique, a été adoptée le 14 novembre 1999 à Yamoussoukro par les Ministres africains en charge de l'aviation civile. Cette Décision qui est entrée en vigueur en juillet 2000, a pour objectif d'améliorer la connectivité entre les pays africains et de renforcer leur intégration grâce à la libéralisation des services de transport aérien.

Pour accélérer la mise en œuvre complète de cette Décision, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine a décidé, lors de sa 24e session ordinaire tenue à Addis-Abeba en janvier 2015, de créer le Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA).



35e Session Plénière Ordinaire de la CAFAC



Avant l'anniversaire de la Décision de Yamoussoukro, la délégation du Sénégal a pris part toujours à Brazzaville à la 35e Session Plénière Ordinaire de la CAFAC du 26 au 27 novembre 2024.

Avant l'anniversaire de la Décision de Yamoussoukro, la délégation du Sénégal dirigée par le Directeur général de l'ANACIM et composée du Directeur du Transport Aérien au ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens, Souleymane Gueye, du Directeur du Transport aérien et de la Réglementation à l'ANACIM, Mouhamed Mansour Sy, de Atoumane Fall, Conseiller Technique du Directeur général de l'ANACIM chargé des Organisations internationales, de Asse Marre, Chef du Département juridique à l'ANACIM et de Abdou Thialaw Diop, représentant par intérim du Sénégal auprès de l'OACI, a participé à la 35e Session Plénière Ordinaire de la CAFAC du 26 au 27 novembre 2024 toujours à Brazzaville.

La Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC) dont le Siège est à Dakar organise une session plénière, tous les trois ans, pour élire un Président et les 5 nouveaux Vice-présidents constituant les membres du Bureau de la CAFAC. Ainsi la 35e Plénière a élu la République du Congo comme Président et l'Algérie, le Kenya, la Namibie, le Cameroun et le Mali comme les Vice-présidents.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ANACIM PREND PART AU CONSEIL DES AAMAC



Les Autorités Africaines et Malgache de l'Aviation civile (AAMAC) dont le siège est à Ndjamena, au Tchad, est une entité mise en place par un traité en date du 20 janvier 2012, signé à Ndjamena entre les 17 Etats Africains et Malgache membres de l'ASECNA. Son Conseil est composé d'un représentant désigné par chaque Etat Partie et d'un représentant de chaque organisation d'intégration économique régionale qui est Partie du Traité. Le Directeur général de l'ANACIM est membre du Conseil pour le compte du Sénégal.

Le Conseil qui définit la politique générale et la stratégie à long terme des AAMAC, adopte le rapport annuel général sur les activités ou encore le budget s'est réuni le samedi 23 novembre 2024 à Brazzaville en République du Congo avec la participation du Directeur général de l'ANACIM, Dr Diaga Basse.



COP29 : LA METEO NATIONALE A JOUE SA PARTITION DANS LA DELEGATION SENEGALAISE

La 29e Conférence des Parties (COP29) de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) s'est tenue à Azerbaïdjan du 11 au 22 novembre 2024. La question du financement était au cœur des discussions à Baku la capitale azerbaïdjanaise. « La question de la finance est l'enjeu crucial de la COP29 avec la finalisation du processus de définition de la finance climatique avec la mise en place de mécanismes d'accès aux fonds simplifiés pour les communautés les plus vulnérables », avait indiqué déjà le Pr Daouda Ngom, le Ministre de l'Environnement et de la Transition Ecologique lors de la dernière réunion préparatoire de la délégation sénégalaise.

A l'arrivée, les 200 pays qui ont participé aux négociations, ont décidé de tripler le financement aux pays en développement, par rapport à l'objectif précédent de 100 milliards de dollars par an, à 300 milliards de dollars par an d'ici à 2035. Ils ont aussi décidé de travailler ensemble afin d'augmenter le financement aux pays en développement, à partir de sources publiques et privées, pour atteindre un montant de 1 300 milliards de dollars par an d'ici à 2035.

Parallèlement aux négociations formelles, il y a eu un espace ouvert au public qui proposait des sessions thématiques (finance, énergie, science, capital humain, transport...) et une variété d'expositions et d'événements culturels liés au changement climatique.

L'ANACIM a participé à l'animation scientifique du pavillon du Sénégal à travers des side events mais aussi à d'autres rencontres pour saisir des opportunités de développement de ses projets dans le domaine météorologique.





L'ANACIM a organisé son principal side event sur son système d'alerte précoce sur les vagues de chaleur le mercredi 13 novembre 2024 avec la participation du Centre d'innovation en matière de politique thermique de l'Institut Hub Nicholas pour l'énergie, l'environnement et la durabilité de l'Université Duke, la Direction générale de la Santé du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale du Sénégal (MSAS) et de Wellcome Trust.

Les experts de la météo nationale ont aussi participé à des panels comme celui du Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens sur les impacts des changements climatiques sur les infrastructures de transport, celui de l'ISRA autour du thème relatif aux outils de modélisation pour l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques à travers la planification. Au-delà du pavillon Sénégal, ils ont été aussi invités dans des sides event des autres pays. C'est le cas avec des participations au niveau des pavillons du Maroc, des Emirats arabes unis, des USA et de la Francophonie.

Pour ce qui est des négociations pour le compte du Sénégal, Dr Ousmane Ndiaye a participé aux négociations relatives à la recherche et les systèmes d'observations (RSO). Le Sénégal négocie dans le Groupe des 77 et la Chine (G77). Un groupe de 134 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine qui défendent leurs intérêts communs au sein des Nations-Unies.

La délégation de l'ANACIM était composée de Dr Ousmane Ndiaye, de Oumar Konté, Chef du Département Recherche et Développement, Papa Ngor Ndiaye, Chef du Département Exploitation météorologique et Ndiaga Diouf, responsable de la Communication et du Protocole.



PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA METEOROLOGIE : L'ANACIM PASSE A L'ETAPE DE LA MISE EN ŒUVRE

L'Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie (ANACIM) qui a en charge la supervision et la coordination de l'ensemble des activités météorologiques, climatiques et des questions scientifiques liées aux changements climatiques au Sénégal a déjà élaboré un Plan de Développement de la Météorologie (2024-2026). Cela pour toujours mieux répondre aux préoccupations des acteurs publics et privés dans la mise en œuvre de politiques publiques, de programmes et projets de développement concourant à la résilience des communautés vulnérables (pêche, agriculture, élevage, etc.) face aux effets néfastes des changements climatiques, mais aussi pour en saisir les opportunités.

Après l'élaboration de ce Plan avec l'appui de l'USAID à travers le Projet Feed the Future Sénégal (Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles), l'ANACIM passe à une autre étape toujours avec le soutien de l'USAID, la mise en œuvre par l'approche projet.

C'est la motivation de l'atelier technique organisé du 28 au 30 novembre 2024 pour retenir des projets bien définis, avec des objectifs clairs, des activités bien structurées, des indicateurs de suivi précis permettant de suivre leur avancement et d'évaluer leur impact.

Lors de l'ouverture des travaux, Amadou Dramé, s'est réjoui de cette nouvelle étape de la mise en œuvre du Plan de Développement de la Météorologie. Le Coordonnateur du Partenariat Public-Privé au Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles a rappelé la pertinence de l'accompagnement de l'USAID à l'ANACIM du fait que toutes leurs actions sont orientées sur la production agricole de façon large pour garantir l'autosuffisance alimentaire des populations. Un secteur agricole qui a aujourd'hui besoin encore davantage de la météo dans le contexte de changement climatique. Dramé promet l'élargissement du partenariat sur d'autres chantiers après le Plan de Développement et la mise en place du Code de la Météorologie.

D'ailleurs la Directrice de la météo a rappelé le long compagnonnage à travers des projets comme USAID/COMFISH portant sur la gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal ou encore le projet Services d'information climatique pour accroître la résilience et la productivité au Sénégal (USAID/CINSERE). Dr Aïda Diongue Niang qui a ouvert les travaux au nom du Directeur général, Dr Diaga Basse, a invité les participants à une intelligence collective pour prioriser les projets pour mieux les gérer à l'avenir.



HIVERNAGE 2024 : DERNIERE REUNION ELARGIE DU GTP NATIONAL

Le Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP) coordonné par l'ANACIM et constitué de l'ensemble des structures techniques s'activant dans les secteurs de développement agro-sylvo-pastorale a pour mission de faire le suivi de la campagne agricole en faisant un suivi à distance et sur le terrain.

La dernière réunion élargie du GTP National pour l'hivernage 2024 s'est tenue le mercredi 06 novembre à la salle de conférence de la direction générale de l'ANACIM. La rencontre qui a regroupé les représentants des directions de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Hydrologie, la Protection des végétaux, le Centre de suivi écologique, du Commissariat à la sécurité alimentaire, du Secrétariat exécutif du conseil national à la sécurité alimentaire, a été élargie à la presse, aux organisations paysannes et d'autres structures techniques.

La physionomie de la saison des pluies ainsi que ses impacts sur les ressources en eau, les cultures, les ravageurs et la sécurité alimentaire ont été abordés.

Une mission du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) très satisfaite des échanges au cours de la réunion a félicité le groupe GTP du Sénégal qui est l'un des exemples dans la sous-région au vu de la composition du groupe, des synergies et des activités déroulées sur le territoire national.





PREVISION DES DERIVES EN MER : DES PREVISIONNISTES ET AGENTS TECHNIQUES DE L'ANACIM FORMES POUR LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS MARINES ACCIDENTELLES

Une avancée majeure pour la météo nationale dans le contexte du Sénégal, pays producteur de pétrole. La formation qui est le fruit de la collaboration entre Météo France et l'ANACIM portait sur l'utilisation du Modèle Océanique de Transport d'Hydrocarbures (MOTHY), conçu pour prédire les trajectoires en cas de déversement d'hydrocarbures ou lors d'opérations de recherche et de sauvetage en mer.

La formation a lieu du 4 au 8 novembre 2024 et était assurée par Pierre Daniel, expert au Département Prévision Marine et Océanographique de Météo France. Grâce à cette technologie, la Direction de la météo de l'ANACIM sera mieux armée pour assister les autorités dans la lutte contre les pollutions marines accidentelles. Ainsi avec l'opérationnalisation de ce modèle, l'ANACIM sera idéalement positionnée dans la zone METAERAS II en collaboration avec Météo France, dans le cadre du Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer (SMDSM). Les océans et les mers sont divisés en zones de responsabilité, elles correspondent aux zones METAERAS du système mondial de détresse et de sécurité en mer (S.M.D.S.M.).



CLIMAT ET MIGRATION : UN PROJET LANCE AU SENEGAL SUR LES MIGRATIONS INDUITES PAR LE CLIMAT EN AFRIQUE ET AU-DELA

Le consortium sur les Migrations induites par le climat en Afrique et au-delà ou CLIMB (Climate Induced Migration in Africa and Beyond) qui comprend plusieurs institutions de recherche : le Département de géo-informatique Z_GIS de l'Université Paris Lodron de Salzbourg (Autriche), l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (Sénégal), Harvard University (USA), Malmö University (Suède), Data-Pop Alliance (USA), et IDEMA (Turquie) a lancé le mardi 5 novembre 2024 ce projet.

Prenant part à l'atelier de lancement qui a regroupé les membres du consortium CLIMB ainsi que les principaux acteurs et experts du climat et de la migration au Sénégal, le Chef du service Changement climatique et Outils de prévision à la Direction de la météo à l'ANACIM a souligné face à la presse que « le changement climatique constitue un facteur de migration de plus en plus important. Mais l'urgence, c'est une politique d'adaptation ». Pour Dr Youssouph Sané, dans le cadre de la politique d'adaptation, les nouvelles autorités sénégalaises souhaitent mettre en place des pôles territoires, lesquels devraient contribuer à sédentariser les populations au niveau local à travers un développement vert, inclusif et résilient ».

L'objectif du projet sur les migrations induites par le climat est non seulement de comprendre les dynamiques de ces migrations, mais aussi de contribuer à l'élaboration de politiques publiques adaptées pour gérer ces flux migratoires tout en renforçant la résilience des communautés locales.

L'ANACIM AU PREMIER SALON DU TOURISME DE LITTORAL ET DE LA CROISIÈRE (SATOLIC)

Du fait de l'importance de l'information météo sur les activités en mer, l'Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie (ANACIM) a été invitée par l'ASPT à participer à la première édition du Salon du Tourisme de Littoral et de la Croisière (SATOLIC).

En matière de météo marine, il faut rappeler que l'ANACIM a acquis dans le cadre du Projet de Développement du Tourisme et des Entreprises (PDTE), une bouée océanographique multi capteurs qui mesure en mer les éléments suivants : la houle, sa hauteur et sa direction, le profil du courant marin, la température de l'eau, le vent, sa vitesse et sa direction, la température de l'air et la pression atmosphérique. Des informations importantes pour les usagers de la mer.

Après la cérémonie d'ouverture du Salon qui s'est déroulé du 21 au 23 novembre 2024 à la Place du Souvenir Africain à Dakar, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mountaga Diao ainsi que ses homologues de la Gambie et du Gabon, des représentants du Cap-Vert et de la Mauritanie ont fait le tour des stands qui exposent la diversité de l'offre touristique au Sénégal et de façon générale en Afrique de l'ouest.

Le Directeur général de l'Agence sénégalaise de promotion touristique (ASPT), Dr Adama Ndiaye a souligné lors du passage de la délégation au niveau du stand de l'ANACIM le partenariat fécond entre les deux entités dans le domaine de la promotion de la Destination Sénégal.

Le Chef du Bureau Météo marine, Léon Mansal a répondu aux questions des journalistes au niveau du stand de l'ANACIM après la cérémonie officielle.



ANACIM

 **Aéroport militaire Léopold Sédar SENGHOR**
BP : 8184, Dakar-Yoff

 **Téléphone & Fax**
+221 33 865 60 00 / +221 33 820 04 03

 **Email & Site web**
anacim@anacim.sn / www.anacim.sn